

**ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE
DE TOURS**

47 rue du Sergent Leclerc
37000 TOURS

*Fascicule des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2018*

S.A.R.L. au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier - BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone : 02 47 42 26 93
Télécopie : 02 47 42 26 09
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel d'Orléans

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la présentation des comptes annuels de l'Association :

**CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOURS
47 RUE DU SERGENT LECLERC
37000 TOURS**

pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	423 078 €
Chiffre d'affaires HT	516 334 €
Résultat net comptable	- 22 201 €

Fait à Fondettes
Le 23/04/2019



Sandrine FLEURY
Expert-comptable

EXPLOITATION COMPAREE

EXPLOITATION COMPAREE

EXPLOITATION EN EUROS	2018		2017		VARIATION	
	MONTANT	%	MONTANT	%	MONTANT	%
Ventes de marchandises	1 078	0,05	1 279	0,07	-201	-15,72
Production vendue	515 256	25,51	524 905	26,83	-9 649	-1,84
Subventions	1 503 547	74,44	1 430 177	73,10	73 370	5,13
Autres produits	8 979	0,44	14 941	0,76	-5 962	-39,90
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 028 860	100,44	1 971 302	100,76	57 558	2,92
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	769 361	39,33	747 029	38,46	22 332	2,99
MARGE GLOBALE	1 259 499	64,38	1 224 273	63,04	35 226	2,88
Impots et taxes	54 160	2,77	53 172	2,74	988	1,86
Salaires	793 143	40,54	769 564	39,62	23 579	3,06
Charges sociales	378 045	19,32	353 344	18,19	24 701	6,99
Amortissements	47 108	2,41	41 984	2,16	5 124	12,20
Autres charges	34 530	1,77	30 302	1,56	4 228	13,95
SOUS-TOTAL	1 306 986	66,81	1 248 366	64,28	58 620	4,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	-47 487	-2,43	-24 093	-1,24	-23 394	97,10
RESULTAT FINANCIER	773	0,04	1 312	0,07	-539	-41,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL	24 513	1,25	24 774	1,28	-261	-1,05
IMPOT SOCIETE	0	0,00		0,00	0	NA
FONDS DEDIES	0	0,00	0	0,00	0	NA
RESULTAT NET	-22 201	-1,13	1 993	0,10	-24 194	-1213,95

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	38 965	20 263	18 702	7 161	11 540	161. 15
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	190 742	162 300	28 442	45 706	17 264-	37. 77-
	Autres immobilisations corporelles	215 039	161 958	53 081	68 081	15 000-	22. 03-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 486		2 486	2 736	250-	9. 14-
Total II		447 247	344 521	102 726	123 699	20 973-	16. 95-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 197		2 197		2 197	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	128 635		128 635	120 007	8 628	7. 19
	Autres créances	47 856		47 856	51 808	3 952-	7. 63-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	90 679		90 679	71 271	19 408	27. 23
	Disponibilités	38 689		38 689	86 429	47 741-	55. 24-
	Charges constatées d'avance (3)	12 297		12 297	9 496	2 801	29. 50
	Total III	320 352		320 352	339 011	18 659-	5. 50-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		767 599	344 521	423 078	462 710	39 632-	8. 57-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	34 135	34 135		
	Report à nouveau	43 500	41 507	1 993	4. 80
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		22 201-	1 993	24 194-	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées		62 365	74 902	12 538-	16. 74-
Total I		117 799	152 537	34 738-	22. 77-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	15 000	15 000		
	Provisions pour charges	37 769	29 310	8 459	28. 86
Total III		52 769	44 310	8 459	19. 09
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 738	43 261	1 476	3. 41
	Dettes fiscales et sociales	159 215	148 843	10 372	6. 97
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 656	12 656-	100. 00-
	Autres dettes	2 656		2 656	
	Produits constatés d'avance (1)	45 902	61 103	15 201-	24. 88-
	Total IV	252 510	265 863	13 353-	5. 02-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		423 078	462 710	39 632-	8. 57-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201812			Exercice N-131/12/201712	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1078		1078	1279	202-	15.78-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	241457	273799	515256	524905	9648-	1.84-
Chiffre d'affaires NET	242535	273799	516334	526184	9850-	1.87-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1503547	1430177	73370	5.13
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5818	12171	6353-	52.19-
Autres produits			3161	2770	391	14.12
Total des Produits d'exploitation (I)			2028861	1971303	57558	2.92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			2712	2725	13-	0.47-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			766649	744304	22345	3.00
Impôts, taxes et versements assimilés			54160	53172	988	1.86
Salaires et traitements			793143	769564	23579	3.06
Charges sociales			378045	353344	24701	6.99
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			38649	39337	688-	1.75-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			8459	2648	5811	219.45
Autres charges			34530	30302	4228	13.95
Total des Charges d'exploitation (II)			2076347	1995396	80951	4.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			47486-	24093-	23393-	97.09-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	804		1 271		467-	36. 73-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change			41		41-	100. 00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	804		1 312		508-	38. 72-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	31				31	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	31				31	
2. Résultat financier (V-VI)	773		1 312		539-	41. 09-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 713-		22 781-		23 932-	105. 05-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			15		15-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 538		25 460		922-	3. 62-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	24 538		25 475		937-	3. 68-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25		701		676-	96. 43-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	25		701		676-	96. 43-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 513		24 774		262-	1. 06-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 054 202		1 998 090		56 113	2. 81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 076 403		1 996 096		80 306	4. 02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	22 201-		1 993		24 194-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	42 219	41 149	1 070	2. 60
Dons en nature				
TOTAL	42 219	41 149	1 070	2. 60
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	42 219	41 149	1 070	2. 60
Personnel bénévole				
Prestations				
TOTAL	42 219	41 149	1 070	2. 60

ATTENTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La rémunération des cadres dirigeants n'est pas portée en annexe car cela reviendrait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations relatives au CICE

Le CICE 2017 totalise 33 143 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 30 654 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE. Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations				
		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles		26 763		12 201
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		189 742		999
Installations générales agencements aménagements divers		109 227		
Matériel de transport		37 962		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		63 485		4 726
TOTAL		400 415		5 724
Autres titres immobilisés		15		
Prêts, autres immobilisations financières		2 736		
TOTAL		2 751		
TOTAL GENERAL		429 930		17 926

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			38 965	38 965
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			190 740	190 740
Installations générales agencements aménagements divers		359	108 868	108 868
Matériel de transport			37 962	37 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			68 211	68 211
TOTAL		359	405 781	405 781
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières		250	2 486	2 486
TOTAL		250	2 501	2 501
TOTAL GENERAL		609	447 247	447 247

Etat des amortissements				
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	19 602	661		20 263
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	144 037	18 262		162 299
Installations générales agencements aménagements divers	56 096	10 686	359	66 423
Matériel de transport	36 083	1 878		37 962
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 412	7 161		57 573
TOTAL	286 628	37 988	359	324 257
TOTAL GENERAL	306 230	38 649	359	344 520

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 6 1				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 8 2 6 2				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 0 6 8 6				
Matériel de transport	1 8 7 8				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 1 6 1				
TOTAL	3 7 9 8 8				
TOTAL GENERAL	3 8 6 4 9				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	2 9 3 1 0	8 4 5 9			3 7 7 6 9
Autres provisions pour risques et charges	1 5 0 0 0				1 5 0 0 0
TOTAL	4 4 3 1 0	8 4 5 9			5 2 7 6 9
TOTAL GENERAL	4 4 3 1 0	8 4 5 9			5 2 7 6 9
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 1 1 1 5			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 4 8 6	0	2 4 8 6
Autres créances clients	1 2 8 6 3 5	1 2 8 6 3 5	
Personnel et comptes rattachés	1 8	1 8	
Impôts sur les bénéfices	3 3 8 7 0	3 3 8 7 0	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 2 0 3	9 2 0 3	
Débiteurs divers	4 7 6 4	4 7 6 4	
Charges constatées d'avance	1 2 2 9 7	1 2 2 9 7	
TOTAL	1 9 1 2 7 4	1 8 8 7 8 8	2 4 8 6

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 4 7 3 8	4 4 7 3 8		
Personnel et comptes rattachés	4 9 7 3 2	4 9 7 3 2		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 0 2 8 2 8	1 0 2 8 2 8		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 8 1 3	2 8 1 3		
Autres impôts taxes et assimilés	3 8 4 3	3 8 4 3		
Produits constatés d'avance	4 5 9 0 2	4 5 9 0 2		
TOTAL	2 4 9 8 5 4	2 4 9 8 5 4		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 764
Total	4 764

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 750
Dettes fiscales et sociales	80 557
Total	104 307

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 297
Total	12 297
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	45 902
Total	45 902

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP subvention d'investissement	24 538	
Total	24 538	
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles	25	
Total	25	

Transferts de charges

Nature	Montant
Transferts de charges	5 818
Total	5 818

DETAIL DES COMPTES

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 702	7 161	11 540	161. 15
AUTRES IMMOS.INCORPOREL.	38 965	26 763	12 201	45. 59
AMORT.AUTRES IMMO.INCORP.	20 263-	19 602-	661-	3. 37-
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	28 442	45 706	17 264-	37. 77-
MATERIEL ACTIVITE	190 742	189 743	999	0. 53
AMORT.MATERIEL	162 300-	144 038-	18 262-	12. 68-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 081	68 081	15 000-	22. 03-
AGENCEMENTS INSTALLATIONS	108 868	109 227	359-	0. 33-
MATERIEL DE TRANSPORT	37 962	37 962		
MAT.BUREAU ET INFO	51 977	47 787	4 190	8. 77
MOBILIER	16 233	15 697	536	3. 41
AMORT.AAI	66 423-	56 096-	10 328-	18. 41-
AMORTISSEMENT MAT.TPT	37 962-	36 083-	1 878-	5. 21-
AMORT.INFO. & MAT BUREAU	41 923-	35 164-	6 760-	19. 22-
AMORT. MOBILIER	15 650-	15 248-	401-	2. 63-
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15	15		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	15	15		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 486	2 736	250-	9. 14-
DEPOTS ET CAUTIONS	2 486	2 736	250-	9. 14-
Total II	102 726	123 699	20 973-	16. 95-
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	2 197		2 197	
Frns - Avances et acomptes	2 197		2 197	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	128 635	120 007	8 628	7. 19
CLIENTS	128 635	120 007	8 628	7. 19
AUTRES CREANCES	47 856	51 808	3 952-	7. 63-
SALAIRES JANVIER	18		18	
IMPOT SOCIETE	33 870	36 359	2 489-	6. 85-
TVA SUR IMMOS		4 173	4 173-	100. 00-
TVA DEDUCTIBLE 5.5 %		182	182-	100. 00-
TVA DEDUCTIBLE 2.10 %	5		5	
TVA DEDUCTIBLE 20%	2 158	2 583	425-	16. 44-
TVA DEDUCTIBLE 10%	22	194	172-	88. 77-
CREDIT DE TVA	4 098	1 636	2 462	150. 56
TVA COLLECTÉE 2.10 %		15	15-	100. 00-
TVA S/FACT.NON PARVENUES	2 920	2 632	287	10. 91
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	4 764	4 035	729	18. 07
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	90 679	71 271	19 408	27. 23
VALEURS DE PLACEMENT	90 679	71 271	19 408	27. 23
DISPONIBILITES	38 689	86 429	47 741-	55. 24-
CREDIT MUTUEL	37 375	84 715	47 340-	55. 88-
LIVRET BLEU CRÉDIT MUTUEL	125		125	
CAISSE CCN/T	1 187	1 714	528-	30. 79-
CAISSE DEVICES	2		2	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 297	9 496	2 801	29. 50
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	12 297	9 496	2 801	29. 50
Total III	320 352	339 011	18 659-	5. 50-
TOTAL GENERAL	423 078	462 710	39 632-	8. 57-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES RESERVES	34 135	34 135		
AUTRES RESERVES	34 135	34 135		
REPORT A NOUVEAU	43 500	41 507	1 993	4. 80
REPORT A NOUVEAU	73 436	71 443	1 993	2. 79
REPORT À NOUVEAU (DÉBITEUR)	29 936-	29 936-		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	22 201-	1 993	24 194-	NS
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	62 365	74 902	12 538-	16. 74-
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	219 784	207 784	12 000	5. 78
SUBVENTIONS INSCR.A RESUL	157 420-	132 882-	24 538-	18. 47-
Total I	117 799	152 537	34 738-	22. 77-
PROVISIONS POUR RISQUES	15 000	15 000		
PROVISION POUR RISQUES	15 000	15 000		
PROVISIONS POUR CHARGES	37 769	29 310	8 459	28. 86
PROVISION POUR PENSIONS & OBLI	37 769	29 310	8 459	28. 86
Total III	52 769	44 310	8 459	19. 09
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	44 738	43 261	1 476	3. 41
FOURNISSEURS	20 987	22 283	1 295-	5. 81-
FOURNIS.FACT NON PARVENUE	23 750	20 979	2 772	13. 21
DETTES FISCALES ET SOCIALES	159 215	148 843	10 372	6. 97
PERS.REMUNERATIONS DUES	445	445		
NOTE DE FRAIS DIVERS	255	1 034	779-	75. 37-
CONGES A PAYER	35 901	35 512	390	1. 10
COMPTE EPARGNE TEMPS	13 130	4 367	8 763	200. 66
URSSAF 37	34 722	36 681	1 959-	5. 34-
ONSS	605	2 533	1 928-	76. 10-
TAXE D'APPRENTISSAGE	5 280	4 887	393	8. 04
MAISON DES ARTISTES		57	57-	100. 00-
AGESSA	17	95	78-	82. 11-
AUDIENS	12 281	13 926	1 645-	11. 81-
POLE EMPLOI SPECTACLE	2 329	3 145	816-	25. 95-
C.M.B.	1 060	849	211	24. 82
AFDAS	10 604	10 537	68	0. 64
F.N.A.S.	1 825	2 716	891-	32. 81-
FCAP	545	543	2	0. 31
CE À PAYER	922		922	
TOURAIN MUTUALISTE	1 113	2 173	1 061-	48. 80-
CHARGES À PAYER / PROV. CP	21 703	17 259	4 444	25. 75
CHARGES A PAYER / PROV CET	8 037	2 120	5 917	279. 10
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 785	861	924	107. 36
TVA COLLECTÉE 5.5 %	2 311	2 864	553-	19. 29-
TVA COLLECTEE 10%		9	9-	100. 00-
TVA COLLECTEE 20%	502	678	176-	25. 97-
ETAT - TAXE / SALAIRES	3 680	4 381	701-	16. 00-
RETENUE A LA SOURCE SALAIRE	163	1 171	1 008-	86. 12-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		12 656	12 656-	100. 00-
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		12 656	12 656-	100. 00-
AUTRES DETTES	2 656		2 656	
FONDS DEDIES SUR SUBVT DE FONC	2 656		2 656	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	45 902	61 103	15 201-	24. 88-
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	45 902	61 103	15 201-	24. 88-
Total IV	252 510	265 863	13 353-	5. 02-
TOTAL GENERAL	423 078	462 710	39 632-	8. 57-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 078	1 279	202-	15. 78-
VENTES DE BAR	1 078	1 279	202-	15. 78-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	515 256	524 905	9 648-	1. 84-
RECETTES SPECTACLES	60 996	58 668	2 328	3. 97
RECETTES SPECTACLES 5,5%	5 360		5 360	
COURS ET ATELIERS	10 535	10 503	32	0. 30
COPRODUCTION ET COREALISATION	27 866	35 129	7 263-	20. 67-
CESSION EXPL.SANS TVA	50 207	14 129	36 078	255. 35
CESSION EXPLOITATION TVA 5,5%	238 689	240 774	2 084-	0. 87-
CESSION EXPLOITATION 2,1%	8 897		8 897	
STAGES ET ATELIERS 20%	19 539	19 634	94-	0. 48-
STAGES ET ATELIERS SANS TVA	450		450	
PRESTATIONS DE SERVICES	10 852	1 000	9 852	985. 16
FRAIS CESSION À 5.5 %	50 119	55 522	5 403-	9. 73-
FRAIS DE CESSION SANS TVA	7 244	7 231	13	0. 18
FRAIS REFACTURES	24 502	82 315	57 813-	70. 23-
Chiffre d'affaires NET	516 334	526 184	9 850-	1. 87-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 503 547	1 430 177	73 370	5. 13
MINISTERE DE LA CULTURE	715 347	670 790	44 557	6. 64
CONSEIL REGIONAL	220 000	205 000	15 000	7. 32
DEPARTEMENT	87 000	87 000		
VILLE DE TOURS	452 000	447 000	5 000	1. 12
AUTRES SUBVENTIONS	29 200	20 387	8 813	43. 23
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	5 818	12 171	6 353-	52. 19-
TRANSFERT DE CHARGES	5 818	12 171	6 353-	52. 19-
AUTRES PRODUITS	3 161	2 770	391	14. 12
ADHESION ANNUELLE	3 138	2 742	396	14. 44
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	23	28	5-	17. 30-
Total des Produits d'exploitation	2 028 861	1 971 303	57 558	2. 92
ACHATS DE MARCHANDISES	2 712	2 725	13-	0. 47-
ACHATS BOISSONS POUR BAR	1 337	1 411	74-	5. 21-
ACHATS D'ENREGIST (DISQUES, VI	61	223	162-	72. 72-
ACHATS PLACES	1 389	1 106	283	25. 60
REMISE COMMERCIALE	74-	14-	60-	427. 03-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	766 649	744 304	22 345	3. 00
ACHAT SPECTACLES INVITES	142 149	155 033	12 884-	8. 31-
PRESTATIONS SPECT.INVITES	41 263	40 425	839	2. 07
CO-PRODUCTION ET CO REALISATIO	24 097	42 973	18 876-	43. 93-
RESIDENCE ACCUEIL STUDIO	57 160	55 000	2 160	3. 93
EAU-ENERGIE-CHAUFFAGE	12 287	11 250	1 037	9. 22
CARBURANT	3 227	3 222	5	0. 16
MATÉRIEL LUMIÈRE	908	695	213	30. 63
ACHATS MATERIEL SON		391	391-	100. 00-
ACHATS MATERIEL VIDEO		37	37-	100. 00-
FOURNITURES DIVERSES	539	1 032	492-	47. 71-
ACHAT MATERIEL ELECTRIQUE	2 104	1 638	466	28. 44
ACHATS PRODTS ENTRETIEN	799	1 329	529-	39. 84-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
ACHAT MATERIEL DE SCENE	4 016	6 622	2 607-	39. 36-
ACHATS FOURN. DE BUREAU	2 732	4 256	1 525-	35. 82-
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	125	394	269-	68. 26-
FOURNITURES INFO	1 294	373	921	247. 06
EQUIPEMENTS DE TOURNEE	131	4 407	4 275-	97. 02-
ACHATS ACCESSOIRES	2 250	7 980	5 730-	71. 80-
ACHATS COSTUMES	6 721	1 655	5 067	306. 22
ACHATS FOURN. DIVERSES	3 956	3 230	726	22. 47
CAFE CHOCOLATS	2 177	1 976	201	10. 17
SOUS TRAITANCE GENERALE	2 871	2 936	65-	2. 22-
LOCATIONS IMMOBILIERES	18 600	18 466	135	0. 73
LOCATIONS IMMOB. OCCASIONNELLE	4 932	21 143	16 211-	76. 67-
LOCATION MATERIEL	11 466	6 158	5 307	86. 18
LOCATION PHOTOCOPIEUR	11 458	8 496	2 962	34. 87
LOCAT.VEHICULE UTILITAIRE	499	2 709	2 210-	81. 57-
LOCAT.VEHICULE TOURISME	1 048	324	724	223. 53
LOCATION MACH. À AFFRANCHIR	706	693	13	1. 89
LOCATIONS OCCASIONNELLES		254	254-	100. 00-
ENT. & RÉPARAT* / VÉHICULES	359	598	239-	39. 94-
ENTRETIEN S/BIENS IMMOB.	1 656	4 723	3 067-	64. 93-
MAINTENANCE GENERALE	2 974	2 874	100	3. 48
MAINTENANCE INFORMATIQUE	14 055	10 785	3 270	30. 32
ASSURANCES	9 868	11 841	1 972-	16. 66-
ABONNEMENTS & DOCUMENT.	1 509	1 310	199	15. 21
ARGUS DE LA PRESSE	4 109	4 177	68-	1. 63-
STAGE ET COLLOQUE	400		400	
PERSONNEL EXTERIEUR	2 428	7 772	5 344-	68. 76-
HONORAIRES ARTISTIQUES	15 608	2 100	13 508	643. 25
HONOS CONCEPTION GRAPH.	17 250	19 800	2 550-	12. 88-
HONORAIRES COMPTABLES	10 378	13 066	2 689-	20. 58-
HONORAIRES DROITS PHOTOS	1 650	3 700	2 050-	55. 41-
HONORAIRES AVOCAT		1 120	1 120-	100. 00-
HONORAIRES DIVERS		216	216-	100. 00-
PUB. GENERALE, ANNONCES	17 512	14 784	2 728	18. 45
ACHAT ESPACE AFFICHAGE	5 600	5 400	200	3. 70
CADEAUX CLIENTS FOURNISS.	6 433	3 032	3 401	112. 17
CATALOGUES ET IMPRIMES	31 771	28 662	3 108	10. 85
POURBOIRES DONS COURANTS	1 602	2 840	1 238-	43. 59-
TRANSPORTS S/ACHATS	165	95	70	73. 53
TRANSPORT ADMINISTRATIF (COURS	1 369	1 153	217	18. 79
TRANSP. & DEMENAGEMENTS	4 837		4 837	
VOY. DEPL. TOURNEE	61 717	39 842	21 874	54. 90
VOY.DEPL.INVITES	5 253	2 539	2 714	106. 91
DEPLACEMENT PERSONNEL	102 985	70 161	32 824	46. 78
MISSIONS	13 505	14 018	513-	3. 66-
RECEPTIONS	10 674	10 851	178-	1. 64-
HEBERGEMENTS INVITES	18 996	15 334	3 662	23. 88
HEBERGEMENTS TOURNEES	3 723	6 228	2 506-	40. 23-
FRAIS POSTAUX	16 938	16 728	211	1. 26
TELEPHONE-TELECOPIE	8 847	10 168	1 322-	13. 00-
CONNEXION INTERNET	1 246	1 277	31-	2. 44-
FRAIS BANCAIRES	884	555	329	59. 18
COTISATIONS	7 845	8 780	935-	10. 64-
FRAIS MEDICAUX	415	101	314	310. 79
FRAIS GARDIENNAGE SECURIT	1 524	1 868	344-	18. 41-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DIVERS - CHARGES DE FORMATION	1 050	711	339	47. 68
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	54 160	53 172	988	1. 86
TAXE SUR LES SALAIRES	31 180	31 881	701-	2. 20-
TAXE D'APPRENTISSAGE	5 280	4 887	393	8. 04
PART.FORM.CONTINUE(TRESOR	12 510	12 087	423	3. 50
Invnt obligatoire construct°	1 785	861	924	107. 36
TAXE D'HABITATION	2 783	2 908	125-	4. 30-
DROITS D'ENREGISTT ET DE TIMB	100	308	208-	67. 49-
TAXES DIVERSES	522	241	281	116. 79
SALAIRES ET TRAITEMENTS	793 143	769 564	23 579	3. 06
REMUNER.PERSONNEL	762 934	740 466	22 469	3. 03
PROVISION CONGES PAYES	390	8 247	7 857-	95. 28-
PROVISION CET	8 763	4 367	4 396	100. 66
GRATIFICATIONS	105		105	
GRATIFICATIONS NS COT	3 268	4 309	1 041-	24. 16-
INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	633	794	161-	20. 27-
INDEMNITÉ COMPENSATRICE DE CP	4 899	3 094	1 805	58. 33
CHEQUES RESTAURANTS	11 819	8 177	3 643	44. 55
DÉF INTERMITTENTS SOUMIS À COT	331	110	221	200. 00
CHARGES SOCIALES	378 045	353 344	24 701	6. 99
COTISATIONS A L'URSSAF	218 373	208 150	10 224	4. 91
SECURITE SOCIALE BELGE	2 688	3 534	846-	23. 93-
1% DIFFUSEUR AGESEA	20	77	57-	73. 98-
MAISON DES ARTISTES	6		6	
COTISATION RETRAITE	62 856	60 910	1 946	3. 20
COTISATION ASSEDIC	19 983	19 777	206	1. 04
COTIS.ASSEDIC INTERMIT.	27 644	25 729	1 914	7. 44
CHARGES SOC./C. A PAYER	4 444	4 101	343	8. 37
CH. / PROV CET	5 917	2 120	3 797	179. 10
COT. CONGES SPECTACLES	44 274	40 667	3 607	8. 87
MEDECINE DU TRAVAIL	1 927	2 020	92-	4. 58-
FONDS COMMUN AIDE	1 923	1 862	61	3. 25
COT.FOND NAT ACTION SOC	8 713	7 635	1 078	14. 12
COTISATIONS AU COMITÉ D'ENTREP	922	1 672	750-	44. 85-
COMPLEMENTAIRE MALADIE	9 009	8 234	775	9. 41
CREDIT IMPOT COMPETITIVITE	30 654-	33 143-	2 489	7. 51
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	38 649	39 337	688-	1. 75-
DOTATION AUX AMORTISS.	38 649	39 337	688-	1. 75-
DOTATIONS AUX PROVISIONS	8 459	2 648	5 811	219. 45
DOTATION AUX PROV POUR RISQUES	8 459	2 648	5 811	219. 45
AUTRES CHARGES	34 530	30 302	4 228	13. 95
DROITS D'AUTEUR	30 075	30 243	168-	0. 56-
DROITS AUTEUR DIRECT	1 788		1 788	
CHARGES GESTION COURANTE	10	59	48-	82. 43-
ENGAGEMENT A REALISER S/SUB	2 656		2 656	
Total des Charges d'exploitation	2 076 347	1 995 396	80 951	4. 06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Résultat d'exploitation	47 486-	24 093-	23 393-	97. 09-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	804	1 271	467-	36. 73-
AUTRES PROD.FINANCIERS	804	1 271	467-	36. 73-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE		41	41-	100. 00-
REGULARISATION DEVICES		41	41-	100. 00-
Total des Produits financiers	804	1 312	508-	38. 72-
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	31		31	
REGULARISATION DEVICES	31		31	
Total des Charges financières	31		31	
Résultat financier	773	1 312	539-	41. 09-
Résultat courant avant impôts	46 713-	22 781-	23 932-	105. 05-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		15	15-	100. 00-
PRODUITS EXCEP/OPERATION GEST		15	15-	100. 00-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	24 538	25 460	922-	3. 62-
QUOTE-PART SUBVENT.INVEST	24 538	25 460	922-	3. 62-
Total des Produits exceptionnels	24 538	25 475	937-	3. 68-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	25	701	676-	96. 43-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		114	114-	100. 00-
AMENDES ET PENALITES	25		25	
CHARGES DIV.COUR.S/EX.ANT		587	587-	100. 00-
Total des Charges exceptionnelles	25	701	676-	96. 43-
Résultat exceptionnel	24 513	24 774	262-	1. 06-
Total des produits	2 054 202	1 998 090	56 113	2. 81
Total des charges	2 076 403	1 996 096	80 306	4. 02
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	22 201-	1 993	24 194-	NS

DOSSIER FISCAL



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TO			47 rue du Sergent Leclerc		
SIRET	3	4	2	3	7
	8	7	6	7	0
	0	0	3	8	
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	43 447
	Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	X	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé			CEGID		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
RBA 1 Rue Le Corbusier BP 7 37230 FONDETTES Tél: 02 47 42 26 93		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 23/04/2019 Lieu TOURS	
		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a),						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 47 rue du Sergent Leclerc

37000 TOURS

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 34237876700038

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122018		N-1, 31122017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	38 965	AK	20 263	18 702	7 161		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	190 742	AS	162 300	28 442	45 706		
	Autres immobilisations corporelles	AT	215 039	AU	161 958	53 081	68 081		
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE		15	15		
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	2 486	BI		2 486	2 736		
TOTAL (II)		BJ	447 247	BK	344 521	102 726	123 699		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 197	BW		2 197			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	128 635	BY		128 635	120 007		
	Autres créances (3)	BZ	47 856	CA		47 856	51 808		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	90 679	CE		90 679	71 271		
	Disponibilités	CF	38 689	CG		38 689	86 429		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 297	CI		12 297	9 496		
	TOTAL (III)	CJ	320 352	CK		320 352	339 011		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	767 599	1A	344 521	423 078	462 710		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2023

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

RBA

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG	34 135
	Report à nouveau		DH	43 500
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(22 201)
	Subventions d'investissement		DJ	62 365
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	117 799
				152 537
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	15 000
	Provisions pour charges		DQ	37 769
	TOTAL (III)		DR	52 769
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	44 738
	Dettes fiscales et sociales		DY	159 215
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	12 656
	Autres dettes		EA	2 656
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	45 902
	TOTAL (IV)		EC	252 510
	TOTAL (V)		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	423 078
RENVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	252 510
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 078	FB		FC	1 078	1 279			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	241 457	FH	273 799	FI	515 256	524 905			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	242 535	FK	273 799	FL	516 334	526 184			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 503 547	1 430 177			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 818	12 171			
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 161	2 770			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 028 861	1 971 303			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 712	2 725			
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	766 649	744 304			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	54 160	53 172			
	Salaires et traitements*					FY	793 143	769 564			
	Charges sociales (10)					FZ	378 045	353 344			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	38 649	39 337		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 459	2 648			
	Autres charges (12)					GE	34 530	30 302			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 076 347	1 995 396			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(47 486)	(24 093)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	804	1 271			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN		41			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	804	1 312			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS	31				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	31				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	773	1 312				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(46 713)	(22 781)				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		15	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	24 538	25 460	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	24 538	25 475	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	25	701	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	25	701	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	24 513	24 774	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 054 202	1 998 090	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 076 403	1 996 096	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(22 201)	1 993	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 818	12 171	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	31 863	30 243	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES										25		
	QP SUBVENTION INVESTISSEMENT												24 538
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	26 763	KE		KF	12 201	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		]	KS	189 742	KT		KU	999	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	109 227	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	37 962	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	63 485	LC		LD	4 726	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	400 415	LO		LP	5 724	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
Autres participations				8U			8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		15	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		2 736	1U		1V				
TOTAL IV				LQ		2 751	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		429 930	ØH		ØJ	17 926			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	38 965	1X	38 965	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	190 740	ML	190 740	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU	359	MM	108 868	MN	108 868	MO	108 868
		Matériel de transport				IV		MP	37 962	MQ	37 962	MR	37 962
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	68 211	MT	68 211	MU	68 211
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	359	NH	405 781	NI	405 781	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	15	2D	15	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	250	2F	2 486	2G	2 486	
	TOTAL IV				I3		NJ	250	NK	2 501	2H	2 501	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	609	ØL	447 247	ØM	447 247		

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	19 602	PF	661	PG		PH	20 263
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	144 037	QA	18 262	QB		QC	162 299
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	56 096	QE	10 686	QF	359	QG	66 423
immobilisations	Matériel de transport	QH	36 083	QI	1 878	QJ		QK	37 962
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 412	QM	7 161	QN		QO	57 573
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	286 628	QV	37 988	QW	359	QX	324 257
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	306 230	ØP	38 649	ØQ	359	ØR	344 520

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
		29 310	8 459		37 769
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
		15 000			15 000
	TOTAL II	5Z	8 459	8 459	52 769
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	44 310	UB	UD
				8 459	52 769
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	11 115	UF
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

2 486

UM

UR

UV

0

UN

US

UW

2 486

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

128 635

128 635

18

18

33 870

33 870

9 203

9 203

4 764

4 764

12 297

12 297

191 274

188 788

2 486

RENOIS

(1)

Montant - Prêts accordés en cours d'exercice
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut
1

A 1 an au plus
2

A plus d'1 an et 5 ans au plus
3

A plus de 5 ans
4

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

44 738

44 738

49 732

49 732

102 828

102 828

2 813

2 813

3 843

3 843

2 656

2 656

45 902

45 902

249 854

249 854

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VL

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert ComptableEn Euros.

RBA

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				de son conjoint			moins part déductible *			à réintégrer :		WA				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WB						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	25					
	Amendes et pénalités		WJ		25		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*														XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)										I8						
			- imposées au taux de 0 %										ZN						
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme				WN							
								- Plus-values soumises au régime des fusions				WO							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	10 244				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3					
										TOTAL I				WR	10 269				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *														WS	22 201				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV						
			- imposées aux taux de 0 %										WH						
			- imposées aux taux de 19 %										WP						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW						
			- imputées sur les déficits antérieurs										XB						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %														I6					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales *										(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		)		XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts :																ZY			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.														XD				
	Majoration d'amortissement *														XF				
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2										
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)		K3										
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F										
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)				PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		)		XG	31 515				
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II				XH	53 716				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI				déficit (II moins I)				XJ	43 447						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL								XL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XO	43 447						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN									

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2018

[illegible]

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	84 832	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	84 832	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	43 447	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	128 278	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis AL, 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	57 605	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis AL, 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU														Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	41 507		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 993			Dividendes		ZD								
	Prélèvements sur les réserves	OE				Autres répartitions	ZE									
						Report à nouveau	ZF									
	TOTAL I	OF	43 500			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	43 500								
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :														Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	267 540		296 366		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	48 709		58 242		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	2 428		7 772		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	44 886		40 002		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	403 086		341 922		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	766 649		744 304		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										9Z	54 160		53 172		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	54 160		53 172		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	31 675		42 286		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	74 142		66 186		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*										OB	768 903				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK			%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL											
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC											
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO											
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ													

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	DEPOT DE GARANTIE	250			250
	2	starprice Lave li	359	359		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(250)	(250)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(250)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU

Néant ☒ *

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CENTRE CHOREGRAPHIQUE DE TOU				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	19
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	516 334
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	516 334
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	3 161
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	1 503 547
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	5 818
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	1 512 527
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	2 712
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	717 940
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	18 142
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	31 874
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	770 668
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 258 193
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 258 193
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	516 334	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY	85		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY	01/01/2018	GZ	31/12/2018
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

MISSION DE PRESENTATION

DILIGENCES NORMALES DE LA MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

1 - PRISE DE CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE

L'expert comptable acquiert une connaissance globale de l'entreprise, de son évolution récente et de son environnement afin de pouvoir s'assurer que les comptes annuels donnent une information cohérente et vraisemblable sur la situation de l'entreprise.

2 - DOCUMENTATION DES TRAVAUX

Des dossiers de travail sont tenus afin de documenter les contrôles effectués et d'étayer l'attestation de l'expert comptable.

3 - ORGANISATION DE LA COMPTABILITE

L'expert comptable prend connaissance des procédures de contrôle interne qui se rapportent à l'organisation comptable de l'entreprise. Il veille à ce qu'un descriptif en soit établi s'il l'estime nécessaire à la compréhension du système de traitement et à la réalisation des contrôles. Il apprécie si ces procédures permettent d'enregistrer régulièrement les opérations de l'entreprise.

4 - CONTROLE DE LA REGULARITE EN LA FORME

L'expert comptable s'assure de la qualité des enregistrements comptables et de l'existence des livres légaux.

5 - ARRETE DES COMPTES ANNUELS

L'expert comptable définit les écritures comptables de fin d'exercice :

- sur la base des informations fournies par le client,
- en recourant éventuellement à une simplification de certaines écritures d'inventaire,
- en mettant en œuvre des techniques de contrôle des comptes.

Il les enregistre dans les comptes de l'entreprise ou s'assure qu'elles sont convenablement comptabilisées par le client.

6 - EXAMEN CRITIQUE DES COMPTES ANNUELS

L'expert comptable contrôle que les comptes annuels établis sont cohérents et vraisemblables par rapport à la connaissance qu'il a de l'entreprise et par rapport aux informations communiquées par le client.

7 - PROGRAMME DE TRAVAIL INDICATIF

701. Régularité Formelle

- 7011 Vérification que les comptes d'attente sont soldés.
- 7012 Contrôle par épreuves de la régularité des enregistrements comptables (si les enregistrements comptables ne sont pas assurés par le cabinet).
- 7013 Contrôle de la tenue des livres légaux.
- 7014 En fin d'exercice, contrôle des opérations de clôture.
- 7015 Rapprochement Grand-livre/Balances/Journaux en soldes et en masses.

702. Banques

- 7021 Vérification que les comptes de virements de fonds sont soldés.
- 7022 Établissement ou contrôle de l'état de rapprochement bancaire.
- 7023 Vérification du dénouement des opérations.
- 7024 Rapprochement avec le relevé des agios du dernier trimestre.
- 7025 Examen de la pièce justificative et demande d'explication pour toute somme en rapprochement bancaire anormalement ancienne.

703. Caisse

- 7031 Préconisation de la conservation du brouillard de caisse ou de bandes de caisse enregistreuse.
- 7032 Vérification par tests du tirage et du contrôle journalier du solde (identification de solde créditeur).

704. Valeurs mobilières de placement

- 7041 Rapprochement avec pièces justificatives.
- 7042 Analyse fiscale des opérations.

705. Emprunts

- 7051 Rapprochement du solde avec le tableau d'amortissement.
- 7052 Demande de communication des documents permettant d'examiner les garanties accordées.
- 7053 Rapprochement des intérêts avec les tableaux d'emprunt et recherche des intérêts courus.

706. Cycle achats/fournisseurs

- 7061 Recoupement par sondages avec les pièces justificatives et informations à la disposition de l'expert comptable.
- 7062 Rapprochement des soldes des comptes d'achats par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- 7063 Recoupement des factures et avoirs à recevoir avec les factures de l'exercice suivant.
- 7064 Vérification de la cohérence du crédit-fournisseur.
- 7065 Sélection par épreuves des comptes fournisseurs devant être vérifiés.
- 7066 Sur les comptes sélectionnés, demande d'explication sur tout délai de règlement anormal pour l'entreprise ou pour toute anomalie apparente, Vérification du dénouement sur l'exercice suivant.
- 7067 Justification de tout solde débiteur et de tout solde anormalement ancien.

707. Cycle charges externes

- 7071 Rapprochement avec les données de l'exercice précédent.
- 7072 Justification et rapprochement par épreuve avec la pièce justificative pour les sommes d'un montant important.
- 7073 Rapprochement avec contrat et échéancier pour crédit-bail, loyer, assurances....
- 7074 Rapprochement par épreuves avec pièces justificatives pour les comptes : petit équipement (respect de la limite fiscale), sous-traitance et main d'œuvre intérimaire, entretien et réparations, commissions, honoraires, publicité.
- 7075 Annualisation de certaines charges répétitives : assurances, cotisations, abonnements, commissions, loyers (conformément aux dispositions en vigueur) et dans le respect du seuil de signification.

708. Cycle ventes / clients

- 7081 Recoupement par épreuves avec les pièces justificatives et informations à la disposition de l'expert comptable.
- 7082 Rapprochement des soldes des comptes de produits par rapport à ceux de l'exercice précédent.

7083 Recoupement des factures et avoirs à établir avec factures de l'exercice suivant.
7084 Rapprochement des créances douteuses avec état préparé par le client et état exercice précédent.
7085 Taux moyen de dépréciation.
7086 Vérification de la cohérence du crédit clients.
7087 Justification de tout solde créateur et de tout solde anormalement ancien.

709. Cycle stocks et travaux en cours

7091 Obtention auprès du client d'un état récapitulatif.
7092 Interrogation du chef d'entreprise sur la méthode de valorisation et de dépréciation des stocks et sur la permanence.
7093 Comparaison par rubriques avec l'état récapitulatif de l'exercice précédent.
7094 Calcul de la rotation des stocks.
7095 Interrogation du chef d'entreprise sur la méthode de valorisation des en-cours et sur la permanence de son application,
7096 Contrôle sur la cohérence de cette valorisation.

710. Immobilisations corporelles et incorporelles

7101 Rapprochement avec factures et actes d'acquisition.
7102 Appréciation des durées d'utilisation et vérification des amortissements.
7103 L'expert comptable tient ou fait tenir des documents permettant de suivre en détail les opérations afférentes à toutes les immobilisations à leurs amortissements.

711. Immobilisations financières

7111 Prêts, analyse et justification des mouvements - Mise à jour du Dossier Permanent.
7112 Dépôt et cautionnements, analyse des mouvements.

712. Cession d'immobilisations

Calcul et analyse des plus ou moins-values de cession.

713. Cycle personnel

7131 Comparaison des rubriques N/N-1.
7132 Rapprochement salaires avec livre de paie et DADS.
7133 Dettes sociales : justification des soldes, recoupement avec déclarations du dernier mois ou trimestre.
7134 Demande d'explication sur les retards de paiements.
7135 Calcul global de la provision pour congés à payer.
7136 Vérification du taux global de charges sociales.
7137 Vérification des déclarations seulement en cas d'anomalie apparente.

714. État

71401 Rapprochement du chiffre d'affaires avec les déclarations de T.V.A.
71402 Contrôle global de la TVA à récupérer.
71403 Justification de tous les soldes.
71404 Rapprochement avec pièces justificatives pour: taxe foncière, contribution économique territoriale...
71405 Contrôle de l'IS avec le bordereau avis.
71406 Appréciation de la cohérence des avantages en nature à partir des informations communiquées par le client.
71407 Détermination du résultat fiscal.
71409 Vérification de cohérence avec la DAS2.
71410 Établissement des déclarations fiscales de BIC ou I.S.

715. Capitaux propres

7151 Demande de transmission du procès verbal de l'assemblée générale et recoupement avec l'affectation des résultats.
7152 Vérification du montant de la situation nette par rapport à la moitié du capital social.

716. Compte de l'exploitant

7161 Appréciation globale des dépenses et prélèvements.
7162 Réintégration éventuelle des frais financiers en cas de compte de l'exploitant débiteur.

717. Subventions

Vérification des conditions d'attribution et d'affectation au résultat.

718. Provisions réglementées

Analyse de la constitution des provisions et si c'est le cas, vérification des règles de calcul et de réintégration au résultat.

719. Provisions pour risques

7191 Rapprochement avec les dossiers de litiges et procès communiqués par l'entreprise.
7192 Appréciation avec le client des risques réels et de l'opportunité d'une provision. 7193
Tableau des variations.
7194 Appréciation de la déductibilité des provisions.

720. Comptes courants d'associés

7201 Analyse des mouvements.
7202 Calcul des intérêts.
7203 Appréciation de la déductibilité des intérêts.

721. Autres comptes

7211 Apprécier les reclassements comptabilisés au Compte 79.
7212 Rechercher les opérations exceptionnelles qui n'auraient pas été enregistrées.
7213 Vérifier que les opérations enregistrées aux comptes 67 et 77 sont correctement évaluées et imputées.
7214 Rechercher les événements postérieurs à la clôture.

722. Annexe.

Appréciation des informations significatives à inclure dans l'annexe.